



HAYBACHDBAN

MAI 2005

LETTRE BIMESTRIELLE DE LA REPRESENTATION EN FRANCE

N°3

Editorial

Génocide oublié ? Pas pour tout le monde !

Le 24 Avril 2005, tous les Arméniens ont voulu, d'une manière ou d'une autre se souvenir.

Prenons l'exemple qui a eu lieu la veille, à la mairie de Paris. Au discours de Mr Delanoë qui a rappelé la valeur de l'intégration de notre communauté, un frisson d'émotion a parcouru la salle. Les plus anciens, une larme naissante, les plus jeunes le poing serré, se sont reconnus dans les valeurs qu'il nous a prêté et qui sont effectivement les nôtres.

Cette France qui nous a intégré en son sein nous remercie de notre implication, mais elle doit se construire dans une Europe en mutation. Si le cœur est tourné vers le passé et si l'amitié est tenace, les yeux le sont vers l'avenir. Il est, nous dit-on, fait de pardon, d'amitié fraternelle, de partage. Quel beau concept ! Je me demande s'il est compatible avec la réalité de nos idéaux ?

Pour parler du génocide, les discours, qu'ils soient de Paris, d'Issy ou d'ailleurs reprennent la comparaison avec la tragédie qui a eu lieu en Europe durant la 2^e guerre mondiale. Ces mêmes discours ne parlent que de la « Turquie », à tel point que l'on oublie de parler de nos terres, une fois que l'on a versé une petite larme pour nos aïeux. Notre référence ne se situe qu'autour de ça. On va manifester auprès de la « Turquie », en demandant à la « Turquie » de reconnaître le Génocide, tout en attendant d'elle, de nous reconnaître. Mais quelle passion nourrissons-nous pour cet État ?

Celui-ci s'est construit, rappelons le, en faisant les poches des dépouilles de nos ancêtres. Mais qui parle de nous, de ce que nous sommes vraiment, de nos rêves, de notre réalité, de nos terres, de ce pays qu'on nous a volé ? Car nous sommes bien un peuple à part entière.

D'accord, les belles paroles d'espoir et d'amitié que nous avons entendu nous touchent tous ! Mais nous avons une âme commune, qui est propre à nous, enfants de ce peuple martyr. Car finalement, éparpillé aux quatre coins du globe, occidentale et orientale, frères et pourtant différents, d'une mère patrie à deux mamelles. Une éveillée, l'autre en sommeil.

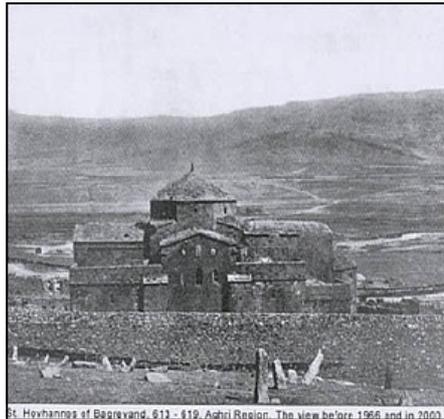
C'est pourquoi, il FAUT nous renvoyer le manifeste avec lequel nous ferons reconnaître nos droits et surtout notre existence auprès de l'O.N.U. Il ne peut y avoir de reconnaissance sans réparation, se serait le désaveu de notre propre cause. Il faut une réparation que chaque enfant, de ce peuple d'Arménie Occidentale, aujourd'hui et demain, puisse accepter comme gage de survie.

Il nous faut NOS terres! Mer Hayrénik!

Krikor Naudé-Kavaldjian
Représentant en France du CNA

Actualités

LES PHOTOS DE SAMVEL KARAPÉTIAN
TÉMOIGNENT D'UN GÉNOCIDE
CULTUREL



St. Hovhannes of Bagrevand, 613 - 619, Aghri Region. The view before 1966 and in 2003



Le monastère d'Arakelots à Sasoun, l'église Sourp Partoghimeos de Van, le monastère de Khtskonq à Kars, l'église Arakelots de Mouch ...

Ce ne sont que quelques uns des édifices historiques et culturels arméniens qui sont en voie d'être détruits en Arménie Occidentale et la trace de la présence arménienne est en train d'être effacée par les Turcs.

Une organisation étudiant l'architecture arménienne a pris des photos de la barbarie turque visant tous les monuments de style arménien.

L'exposition de photos « Le génocide culturel » sur le campus de l'université d'Etat d'Erevan présente les travaux de Samvel Karapétian au cours des dernières années. Les photos prises en 2002-2003 sont associées à des

photos datant de 100 ans et plus, montrant que des églises et des sculptures ont été transformées en mosquées et en « ashlar ».

L'exposition a été organisée par l'association d'étudiants « Nikol Aghbalian » et le conseil des étudiants du Département d'Histoire. Ces derniers pensent que ce sujet est rarement traité actuellement, peu de personnes sachant ce qui se passe en ce moment dans notre patrie historique. « C'est avant tout une action destinée aux étudiants.

Il est important qu'ils sachent ce que fait l'ennemi » déclare Vahé Sargsian, président du conseil des étudiants.

Il est envisagé de mettre l'exposition à la disposition d'autres établissements d'enseignement.

De plus, les organisateurs réfléchissent à la présentation de ces photos à des organisations internationales.

Ishghan Saghatelian, président de l'association « Nikol Aghbalian » est persuadé qu'il s'agit du vrai visage de la République Turque qui s'efforce d'entrer dans l'UE et qu'il faudrait faire connaître la véritable nature des turcs.

Traduction B N-K

<http://www.azg.am/?lang=EN&num=2005041302>

SOMMAIRE

- *Éditorial : Génocide oublié ?*
- *Actualités : Génocide Culturel*
- *Dossier : L'Être Arménien*
- *Regards sur : la Philosophie Հայ*

*Nouvelles brèves
d'Artsakh*

DOSSIER l'Être Arménien

20.04.05, Stepanakert

Étaient réunis pour la conférence et l'exposition sur le Génocide au Musée National d'Artsakh, le Ministre de la Culture et des Sports M. Achod Ghouljian, les directeurs et directrices des différents musées régionaux, des membres de la société civile, des historiens, des membres du Conseil National Arménien.

Suite à l'intervention de trois historiens relatant les démarches relatives à la reconnaissance du génocide par différents gouvernements, notre membre du Conseil National précisa l'importance des moyens mis en œuvre afin que les jeunes générations puissent saisir les fondements de la transmission de la mémoire faisant en plus référence aux événements de Soumgait et de Malagha.

Le Ministre de la Culture et des Sports souligna la volonté gouvernementale de poursuivre les efforts en direction de la transmission de la mémoire en faisant appel à tous les directeurs et directrices des différents musées.

Des réunions avec les jeunes auront lieu sur tout le territoire d'Artsakh.

Une intervention télévisée (la seconde) a eu lieu suite au discours de notre membre du conseil.

La journée devait se poursuivre dans la grande salle de l'Université ou une nouvelle fois l'accent sera donné sur le soutien inébranlable des Arméniens d'Artsakh en direction de la reconnaissance du Génocide des Arméniens d'Arménie Occidentale perpétré par les Turcs en précisant que ce combat est un combat non seulement en direction de l'avenir de la nation arménienne mais aussi, afin que le monde entier se rende compte que le Génocide des Arméniens non reconnu par les Turcs est la cause fondamentale des génocides qui se sont produits par la suite, et qui peuvent encore se produire, c'est une question de sécurité internationale et de valorisation effective des droits à l'existence.

Quand, dans les années 1890, le Sultan Abdul Hamid déclencha une série de massacres sous couvert de la Société des Nations, le processus d'extermination des Arméniens existait déjà, au vu et au su de tous. Ce processus d'extermination, qu'on nomme à juste titre Génocide, se poursuivit physiquement sur des périodes plus ou moins intenses jusqu'en 1923, période cruciale où la « Turquie Kémaliste » (de Mustapha Kémal) profitant d'un moment de détente réinvestissait des régions perdues quelques mois auparavant, en s'attaquant comme d'habitude aux populations civiles.

Ce moment de détente fut organisé par la Société des Nations, en attente, d'un vote du Sénat Américain qui devait décider, sous l'égide du Président Wilson, du partage « d'Anatole » dans le cadre du Traité de Sèvres (le 10 août 1920). La prise en compte du fait accompli, permit à la « Turquie Kémaliste » de remplacer le Traité de Sèvres, par le Traité de Lausanne en 1923.

L'indétermination des Sénateurs Américains, s'abstenant d'un vote engageant les responsabilités de la Société des Nations, est comparable à une balance qui s'incline du côté où ils ont mis consciemment ou non les plus forts motifs, je crois que cette indétermination a été moralement libre et condamna à l'exil, une population très fortement martyrisée.

Ce non vote, lourd de conséquences à plusieurs niveaux, entraîne aujourd'hui, l'ensemble des Américains à soutenir un État Turc qui, jusqu'à maintenant n'a aucune possibilité d'exister sans aide extérieure.

Cette situation est-elle viable dans l'Éternité ?

Allons-nous devoir envisager, dans l'Éternité, l'état présent de notre vie, comme l'effet de son état antérieur et comme la cause de celui qui va suivre ?

Les décennies passant, et nous voici en face d'une résolution, d'un Parlement Européen, le 18 juin 1987, qui déclare reconnaître le Génocide sur la Nation Arménienne, qui désigne un bourreau virtuel et pour finir en « beauté », déclare que les Arméniens n'ont plus aucun droit, ni recours (politique, juridique etc....) et ne doivent prétendre, à ce titre, à aucune revendication.

Article 2, de la dite Résolution.

2- est d'avis que les événements tragiques qui se sont déroulés en 1915 –1917 contre les Arméniens établis sur le territoire de l'Empire ottoman constituent un génocide au sens de la convention pour la prévention et la répression de crime de génocide, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU, le 9 décembre 1948 ; reconnaît cependant que la Turquie actuelle ne saurait être tenue pour responsable du drame vécu par les Arméniens de l'Empire ottoman et souligne avec force que la reconnaissance de ces événements historiques en tant que génocide ne peut donner lieu à aucune revendication d'ordre politique, juridique ou matérielle à l'adresse de la Turquie d'aujourd'hui ;

On est donc tenté de croire que les mêmes causes produisant les mêmes effets, les Arméniens n'ont qu'une chose à faire, se plier au « Déterminisme des Nations » qui taillent sur l'Autel de l'Humanité (vivant et mort) leur destinée, en faisant bien attention d'étouffer leurs cris afin que nul ne les entende et réagisse.

En fait, nous comprenons mieux maintenant, tout ce que contient d'artificiel, l'exemple de la balance. Sans doute, les Sénateurs Américains, les politiciens Européens, et les autres examinent tous les motifs mis en présence, mais lorsqu'ils se décident en vertu d'un motif, ce n'est pas parce que celui-ci est le plus fort, c'est simplement parce qu'ils veulent qu'il soit le plus fort. Ce choix n'est donc pas nécessité, il est libre.

Reconnaissance du Génocide ou Droit au retour ?

Les efforts de toutes ces années, basées sur la Reconnaissance du Génocide, c'est à dire, l'aveu de la part de la « Turquie », d'un acte inavoué, qui est le crime envers nos parents et dont nous sommes aussi les premières victimes, se placerait aujourd'hui, comme une alternative, vis-à-vis de l'essence même qui a déclenché le Génocide, c'est-à-dire la volonté et le droit à l'autodétermination de notre Nation et la constitution légitime d'une patrie. Étonnant, non ?

Et si les explosions du Soleil ont tant d'influence sur les événements de la vie et sur les hommes, pourquoi la vie des hommes n'aurait-elle aucune influence sur les explosions solaires ? Cette hiérarchie des éléments, n'est elle pas simplement une vue de l'esprit ?

DOSSIER l'Être Arménien

Certaines personnalités, qui se nomment elles-mêmes « progressiste moderniste » sont tellement plongées dans un Déterminisme qui frôle le Fatalisme, qu'elles considèrent la frange de la Société Arménienne qui lutte pour le droit au retour comme arriérée, débile, et rêveuse...

C'est-à-dire, ceux-là même qui ont décidé de rompre avec l'indétermination, de briser l'état de servitude instaurée par leurs propres bourreaux, ceux qui ont choisi le libre arbitre et l'autodétermination sont une nouvelle fois mal compris et marginalisés.

Qu'en est-il vraiment, quel est le principe de l'autodétermination et ses capacités de manœuvre ?

Le principe de l'autodétermination est tout d'abord, la prise de conscience qu'un système ne peut être vivant que lorsqu'un mouvement y sera déclenché. Avant et après ce déclenchement, le système est pourtant identique du point de vue de sa composition et de sa structure. Il est inerte ou vivant selon qu'il a reçu ou non quelque chose qui donne une impulsion vitale.

Le principe de l'autodétermination est ensuite une rupture avec les règles imposées, vécut sur une longue durée et qui bloquent tout développement d'une collectivité à destination des objectifs qu'elle a pu se fixer.

C'est donc une révolution idéologique, sans violence, à partir d'un constat, d'un bilan, d'une mise à plat des objectifs, de la façon d'y parvenir, du traitement qu'on leur porte, du passif et de l'actif.

Un siècle, un siècle durant, où notre nation a attendu patiemment que la Société des Nations considère son état, ses difficultés. Société, à qui nous avons transmis toutes nos espérances et qui contrôlerait notre avenir de façon aussi indéterminée que nous sommes déterminés.

Le passif est lourd, les pertes sont immenses tant sur le plan humain que matériel, l'assimilation ronge nos foyers, notre patrimoine national, maisons, églises et cimetières sont détruits, les livres sont falsifiés, la terre est spoliée, toute trace de notre existant se trouve sur le point d'être anéanti.

Le déni d'existence de notre nation sur son sol profite du fait de l'exode des populations arméniennes pendant les massacres et le choix d'échapper à la mort deviendrait pour nos bourreaux un prétexte selon lequel, nous n'existons plus en tant que tels.

L'autodétermination de notre nation se résume donc à un combat permanent pour son existence et pour le droit au retour dans sa patrie.

Opposer les deux reviendrait à choisir le passé en oubliant l'avenir, ou à choisir l'avenir en oubliant le passé.

Notre passé est-il vraiment la cause de notre état ?

Nous sommes effectivement les prisonniers plus ou moins volontaires du Génocide, mais aucun texte, aucune loi, aucun code nous oblige en direction de cet héritage. Et pourtant, la conscience même qu'on a des rapports avec le Génocide et de notre façon de l'appréhender, fait aussi partie d'un héritage dont on ne connaît pas l'origine.

Donc, ce n'est pas le Génocide qui dicte notre relation avec lui, mais bien l'image que d'autres nous ont transmise le concernant. En aucun cas ce passage de la Mémoire ne peut être exclusif, dans sa manière.

Ce n'est pas le Génocide qui est directement la cause de notre état présent, mais bien la façon dont il a été transmis au fil des générations d'esprits cristallisés, malléables ou extérieurs.

Savoir intégrer le passé, sans l'affronter, ni s'y soumettre devient donc fondamental pour trouver des solutions appropriées lorsque nous décidons des objectifs d'avenir.

L'histoire n'est ni une obligation, ni une charge, mais une énergie que l'on peut concevoir en la distinguant de cette façon.

Nos martyrs ont deux vies successives ; l'une temporaire mais directe, constituant la vie proprement dite, l'autre indirecte mais permanente, ne commençant qu'après la mort. La première étant toujours corporelle, elle peut être qualifiée d'objective, en contraste avec la seconde qui ne laissant subsister nos ancêtres dans notre cœur et notre esprit, mérite le nom de subjective.

Telle est la noble immortalité, nécessairement immatérielle que je reconnais à l'Âme collective de notre nation et qui nous soutient dans nos épreuves et dans le combat permanent de l'autodétermination.

Arménag APRAHAMIAN

Nouvelles brèves d'Arménie Occidentale

Le 18.03.05

Les Arméniens du Liban se réunissent pour la restitution des droits des Arméniens dans l'Arménie Occidentale

La communauté arménienne du Liban se prépare aux activités consacrées au 90-ème anniversaire du Génocide des Arméniens qui sont envisagées pour le 7 avril. Comme ont annoncé dans le centre d'information commun de la communauté, cette date tragique servira pour la conjonction des efforts, dirigé sur la reconnaissance internationale du Génocide et la restitution des droits des Arméniens par leur terre historique - à l'Arménie Occidentale. Selon la source, dans le cadre des activités on forme le Comité présentant toutes les confessions religieuses des Arméniens, de même que les partis politiques et les organisations. L'organisme soutiendra n'importe quelle initiative dirigée pour la restitution à l'identité nationale, de même qu'assurer la reconnaissance internationale des événements du début du siècle passé.

Nouvelles brèves d'Artaskh

Dimanche 10 .04.05
Malagha, 10 Avril 1992
Il y a 13 ans, massacre des villageois de Malagha

[http://www.haydjampa.org/
ABVM/Badmoutioun/
Vgaioutioun/tsoutsag.htm](http://www.haydjampa.org/ABVM/Badmoutioun/Vgaioutioun/tsoutsag.htm)

Dimanche, 17.04.05,
Umoudlou, Aknaberd

Shahen MEGHRIAN
17 Avril 1993 Yeghaker

12^{ème} Journée commémorative du souvenir de Shahen Meghrian, les Combattants d'Artsakh, les autorités de la région de Chahoumian se réunirent pour la journée du souvenir de Shahen Meghrian, décédé après une chute d'hélicoptère.

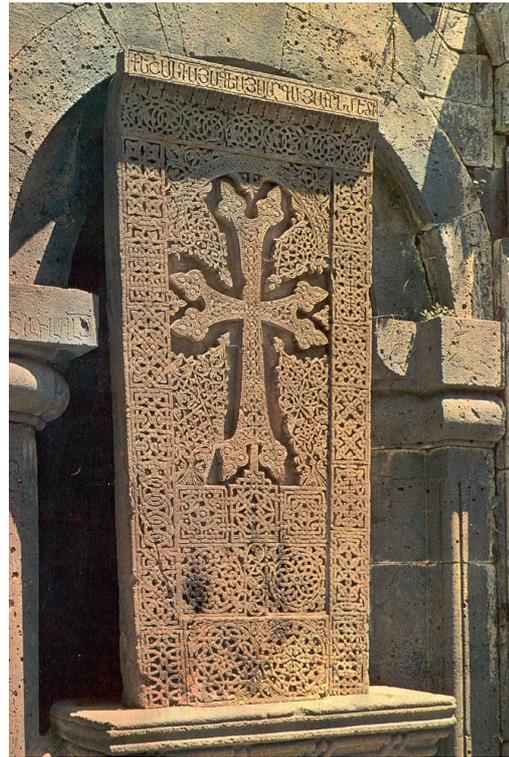
BP 61

92224 BAGNEUX CEDEX

Messagerie : haybachdban@wanadoo.fr

RETROUVEZ NOUS
SUR LE WEB

<http://www.haybachdban.org/index.htm>



LES OUTILS, L'ART ET LA MANIÈRE

L'activité artistique est une des premières manifestations de la culture arménienne, et aussi loin qu'on remonte dans le temps, on trouve des témoignages du sens esthétique de notre Nation, que ce soit au travers de l'architecture, la musique, la littérature, les danses, la peinture et la sculpture.

Ces arts, du moins leurs débuts ne sont pas toujours bien distinct du travail de l'artisan, il suppose d'ailleurs étymologiquement l'idée de mise en ordre et signifie la dextérité dans l'exercice.

Si l'art, tel que nous le concevons est la recherche de la beauté, un art même martial veut associer à la beauté, l'efficacité et le sens de la perfection technique, le travail de l'artisan répond encore souvent à ce type de définition. A cet égard, le propre de l'artiste et de l'artisan traditionnel est de créer des formes et des objets singuliers, différents les uns des autres et doués d'une personnalité, d'une sensibilité.

Les arts arméniens, artiste ou artisan ?

Il est important de préciser en quoi dans le fond, l'artiste diffère de l'artisan. Toutes les fois que l'idée précède et règle l'exécution et que l'objet réalisé respect une certaine quantité qui correspond à une reproduction, nous avons affaire à l'artisanat. Encore est-il vrai que l'œuvre souvent même dans la reproduction, redresse l'idée en ce sens que l'artisan découvre mieux qu'il n'avait pensé dès qu'il agit, en cela nous pouvons dire qu'il est artiste, mais par période...

Toujours est-il que la représentation d'une idée ou d'une chose, comme le dessin d'une croix sur la pierre deviendra une œuvre mécanique seulement en ce sens qu'une machine bien réglée pourrait reproduire l'œuvre à de multiples exemplaires.

Pensons maintenant au travail du chorégraphe, il est clair qu'il ne peut avoir le projet de tous les mouvements qu'il emploiera à l'œuvre qu'il commence, l'idée lui vient par l'inspiration à mesure qu'il exécute. Il serait même rigoureux de dire que certaines fois l'idée lui vient ensuite et qu'il est le spectateur aussi de son œuvre en train de naître. Et c'est là le propre de l'artiste, le génie ayant la grâce de la nature et s'étonnant de lui-même.

Celui qui a sculpté le premier khatchkar était-il un artiste ou un artisan ?

En dehors du fait que la croix (khatch) est un symbole, le dessin et la taille de la croix sur la pierre (khatchkar), le choix même de la matière a pour idée de construire sur le principe de l'Éternité ou sur le principe de la Mémorisation de l'œuvre et l'union des Âmes .

La matérialisation, donc l'expression de l'Âme est-elle un paradoxe ?

Nous pouvons préciser, que le support joue un rôle prépondérant dans le choix de l'artiste qui permet à son être d'essence immatérielle de se refléter sur le « miroir opaque » du monde de la matière.

L'expression de l'Âme surgit de l'artiste pour venir s'appliquer sur un support défini au préalable.

Éphémère ou Éternelle, la transmission de l'œuvre se fera à partir de la matière sur laquelle cette œuvre est née. Le support fait donc partie intégrante de l'œuvre dans sa consécration.

Tuffe ou granit, le choix de la pierre ne sera donc pas le fait du hasard et bien au-delà du symbole, la croix de pierre (khatchkar), même brisée préservera le génie du sculpteur au-delà de son existence.

La croix sculptée est-elle à l'image du sculpteur ou bien à l'image de celui que le sculpteur veut représenter par la croix ?

Si la manière, le style, et la forme permettent d'identifier l'artiste, que reste-t'il alors, pour identifier celui que l'artiste a souhaité représenter en sculptant la croix personnalisée ?

Il reste l'ensemble, en fait, l'émanation de ce qui a été fait, cette émanation matérialisée par l'œuvre sera perçue de différentes manières par le regard d'autrui, relative à son état de conscience, restant néanmoins l'image de celui pour qui l'œuvre a été réalisée.

Arménag APRAHAMIAN